

Guide d'utilisation du système ePIC pour les douanes

Qu'est-ce qu'un NRI ?

Un NRI est un identifiant unique, associé à toutes les exportations qui sont traitées au sein du système ePIC. Un NRI est un identifiant alphanumérique à 10 chiffres. La période de validité d'un NRI est d'une année civile maximum; tous les NRI viennent à expiration le 31 décembre de l'année d'exportation. Lorsque l'exportateur souhaite exporter la même substance vers le même pays importateur l'année suivante, il doit renouveler le NRI.

Pendant la période de validité du NRI, un exportateur peut exporter plusieurs fois la substance/le mélange/l'article correspondant(e) vers le pays importateur défini (c'est-à-dire que le NRI n'est pas attribué pour une expédition donnée, mais bien pour une période donnée), pour autant que toutes les obligations légales sont respectées.

En ce qui concerne les douanes, le NRI peut avoir deux statuts différents: «Exportation autorisée» ou «Exportation non autorisée».

Type de notification

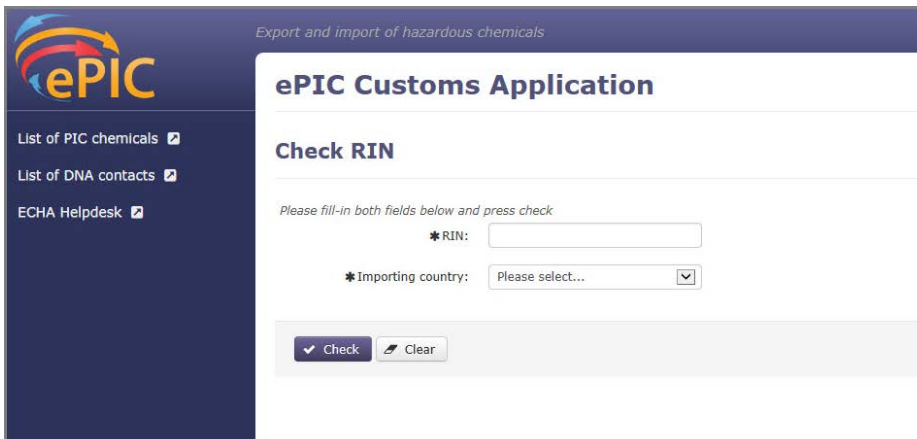
Un NRI actif est nécessaire pour que l'exportation d'un produit chimique/mélange/article soumis à cette réglementation puisse avoir lieu. Les exportateurs peuvent faire une demande de NRI dans deux cas distincts, qui seront identifiés dans la page des résultats par l'information «Type de notification»:

- Le cas le plus courant est «Notification d'exportation». Les quantités pouvant être expédiées en vertu de ce type de NRI ne sont pas limitées, du point de vue de l'UE. Un NRI pour une notification d'exportation débute toujours par un «1».
- Un «NRI spécial» identifie les exportations de produits chimiques soumis au règlement PIC qui (pour diverses raisons) ne sont pas soumis à une notification d'exportation, mais nécessitent tout de même un NRI pour faciliter les procédures douanières. Un NRI spécial débute toujours par un « 0 ».

Accès au système ePIC et récupération des données sur les exportations

Lorsque l'utilisateur se trouve dans l'interface des douanes du système ePIC, il voit s'afficher la page d'accueil de la demande (Figure 1). Cette page comporte essentiellement deux parties : le menu sur le côté gauche et la zone dans laquelle sont récupérées et affichées les données relatives à l'exportation.

Figure 1 : Page principale du système ePIC pour les douanes




Le menu sur le côté gauche contient les liens pouvant être utiles pour les agents des douanes :

- Liste des produits chimiques soumis au Règlement (UE) n° 649/2012 (Règlement PIC)
- Liste des contacts pour les autorités nationales désignées (AND) – au cas où une clarification supplémentaire concernant l'exportation est nécessaire
- Lien pour contacter le Centre d'assistance ECHA – en cas de problème technique avec la demande

Afin de récupérer des données pour savoir si l'exportation peut avoir lieu ou pas, l'agent des douanes doit saisir le NRI [qui devrait être disponible dans la case 44 du document administratif unique (DAU)] et sélectionner le pays de destination finale de l'expédition dans la liste déroulante (Figure 2).

Figure 2 : Saisie des données



Lorsque les deux champs sont renseignés, l'utilisateur doit cliquer sur le bouton « Vérifier » pour récupérer les données. Le résultat de la recherche sera l'un des cas de figure suivants:

1. **Le NRI est actif: l'exportation peut bien avoir lieu.** Le message «Exportation autorisée» sera affiché, ainsi que les informations suivantes:
 - a. Type de notification
 - b. Période de validité de l'exportation

- c. Nom chimique
- d. Identifiants numériques du produit chimique (codes CE/CAS/CUS/CN) – en fonction de leur disponibilité
- e. Coordonnées de l'exportateur
- f. Date d'exportation prévue
- g. Pays importateur
- h. État membre de l'UE exportateur

Figure3: Exportation autorisée

RIN :	1JWFI0C3M9
Export type :	Export notification
Export status :	<input checked="" type="checkbox"/> Export allowed
Period allowed :	02/10/2014 - 31/12/2014
Chemical name :	2-aminobutane
EC number :	237-732-7
CAS number :	13952-84-6
CUS code :	
CN code :	2921 19 99
Exporter :	
Name :	Exporter1
Address :	Annankatu 00150 Tallin Estonia
Telephone :	+4545644654
Fax :	
E-mail :	epic-test@echa.europa.eu
Expected date of export :	22/11/2014
Importing country :	India
Exporting Member State :	Estonia

2. **Le NRI n'est pas actif: l'exportation ne peut pas avoir lieu.** Le message «Exportation non autorisée» sera affiché, ainsi que les informations suivantes:
- a. Type d'exportation
 - b. Nom chimique
 - c. Identifiants numériques du produit chimique (codes CE/CAS/CUS/CN) – en fonction de leur disponibilité
 - d. Coordonnées de l'exportateur
 - e. Date d'exportation prévue
 - f. Pays importateur
 - g. État membre de l'UE exportateur

Figure4: Exportation non autorisée

RIN :	1VNMAKF6NI
Export type :	Export notification
Export status :	✘ Export not allowed
Period allowed :	
Chemical name :	1,2-dibromoethane (EDB)
EC number :	203-444-5
CAS number :	106-93-4
CUS code :	
CN code :	2903 31 00
Exporter :	
Name :	Exporter1
Address :	Annankatu 00150 Tallin Estonia
Telephone :	+4545644654
Fax :	
E-mail :	epic-test@echa.europa.eu
Expected date of export :	22/11/2014
Importing country :	Russian Federation
Exporting Member State :	Estonia

3. **La combinaison de données saisies est incorrecte.** Si la combinaison des données saisies ne fait pas référence à une combinaison existante de NRI + pays importateur, le message d'erreur suivant sera affiché: «NRI et/ou pays importateur non trouvés».